

Déclaration de politique générale

Notre convention, qui réunit 1 500 jeunes, bénévoles, professionnels et partenaires de notre réseau, est l'occasion pour nous de réaffirmer la modernité de l'éducation populaire et la vitalité des MJC, plus que jamais aux côtés des jeunes et au service de leur engagement dans la société.

Cela fait plus de 60 ans que les MJC innovent pour la jeunesse, par le biais de pratiques culturelles et de loisir. Au fil des évolutions de notre société, elles ont adapté leur organisation pour ne jamais perdre de vue leur objectif fondateur : faire vivre une éducation populaire conçue par tous et pour tous.

Ce qui distingue les MJC encore aujourd'hui, ce sont les fondements de leur identité :

- elles sont implantées à la croisée des chemins, entre le développement socio-culturel et l'engagement volontaire, individuel, et tirent de cette spécificité une vraie légitimité à intervenir dans le champ public ;
- elles offrent, par de multiples propositions de pratiques et de réflexions, des clés pour comprendre le monde et agir en citoyen éclairé ;
- elles nourrissent l'engagement citoyen et l'innovation sociale en donnant à chacun le droit à l'expérimentation ;
- elles contribuent à l'éclosion de vocations – politiques, artistiques, militantes, économiques, citoyennes – et participent ainsi à la vitalité sociale et démocratique du pays ;
- elles détectent et mettent en lumière la diversité de la société et des problématiques qui la traversent de façon plus ou moins souterraine, s'affirmant ainsi comme des lieux d'émergence et de révélation sociales ;
- elles contribuent, en tant que lieux d'expérimentation, à la naissance et à la mise en œuvre de politiques culturelles à destination des jeunes, qu'elles soient nationales ou locales ;
- elles irriguent la vie sociale et associative, ainsi que la démocratie locale, par leur présence sur tout le territoire, et font vivre l'esprit républicain, jusqu'au-delà des frontières, avec leurs partenaires, en œuvrant pour la mobilité internationale des jeunes ;
- elles sont indépendantes et non partisans, et revendiquent leur ouverture et l'expérimentation de réponses concrètes au service de la transformation sociale ;
- elles considèrent l'activité - quelle qu'en soit la forme - comme un moyen et non une fin, permettant à chacun de se réaliser, de s'épanouir et de s'engager, du local à l'international ;
- elles accueillent les jeunes pour leurs pratiques artistiques et culturelles amateurs, avec une ambition éducative et créative, attentive à la diversité culturelle et au respect des droits de l'Homme.
- elles sont les partenaires des collectivités, et œuvrent pour les politiques publiques de jeunesse, avec le foisonnement et la créativité qu'apportent leurs associations inscrites dans leur territoire.

En somme, on l'aura compris, les MJC ne sont pas des "opérateurs de dispositifs" - ou pas seulement. Elles revendiquent le statut de PARTENAIRE, avec la liberté d'action que celui-ci implique, et qu'elles portent à travers leurs modes d'action, leur pédagogie et leurs valeurs.

Certes, nous avons connu des difficultés, traversé quelques tempêtes, et nos moyens ont été réduits.

Mais nous sommes toujours sollicités, questionnés, plébiscités par nos adhérents et usagers, comme par les élus et nos partenaires.

Avec eux, nous réaffirmons l'utilité de notre action, d'autant plus fondamentale dans le contexte difficile et incertain que nous connaissons.

- Dans cet esprit, nous espérons le respect et la reconnaissance, un soutien à notre projet associatif plutôt qu'aux actions qui en sont la traduction. Parce que notre réseau est une richesse pour le tissu social, en termes de formation citoyenne des jeunes, de formation de bénévoles, et d'appui au fonctionnement démocratique et associatif.
- Nous refusons le recours systématique aux Délégations de service public et la logique de marché déployée au détriment du partenariat et des conventions pluriannuelles.
- Nous attendons un Etat plus partenaire et moins régalienn, ainsi qu'un tripartisme régulateur entre Etat, collectivités et réseau des MJC.
- Nous demandons la sécurisation de notre économie et de nos moyens de fonctionnement (pensons notamment aux FONJEP, taxes sur les salaires, CPO, etc.)
- Nous revendiquons d'être associés aux consultations concernant nos champs d'intervention, en tant que MJC, que Fédération régionale, et en tant que réseaux nationaux, tels que CRAJEP, CPCA, etc.

En conclusion, nous réaffirmons avec conviction que la jeunesse ne constitue ni un problème, ni un obstacle, ni un "dossier" à régler. La jeunesse est une ressource pour l'avenir, un potentiel à mettre en valeur, elle représente des idées et des énergies à diffuser et à faire grandir, au profit de toute la société. Nous devons nous appuyer sur les jeunes pour bâtir le monde de demain. Et pour cela, nous devons leur donner la place et les moyens suffisants, et nous devons, nous qui les accompagnons, nous battre à leurs côtés. Parce que l'éducation populaire sera toujours du côté de la lutte pour l'émancipation.